

Informations de base	
2023/3000(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences de validité pour les épreuves de titrage des anticorps antirabiques pour les chiens, les chats et les furets Complétant 2012/0039(COD) Subject 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 4.20 Santé publique	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)07658	21/11/2023	